

Vol. 24 - No 7 - 19 septembre 2025



Vive l'automne et ses belles couleurs !



Crédit photo: Justin Roy

23 septembre :

Formation sur le compostage

27 et 28 septembre :

Journées de la culture au Marius B. Musée

1^{er} octobre :

Séance ordinaire du conseil
Salon 50 + Beauce-Centre

3 octobre :

Cours Prêts à rester seul

4 et 5 octobre :

Grand marché des artisans de Beauce

8 octobre :

Réunion du Cercle de Fermières

14 octobre :

Réunion des Chevaliers de Colomb

15 octobre :

Réunion des Filles d'Isabelle

24 octobre :

Cours Gardiens avertis

26 octobre :

Élections municipales - Vote par anticipation

2 novembre :

Élections municipales - Jour du scrutin

L'hôtel de ville sera fermé à l'occasion du congé de la fête de l'Action
de grâce le lundi 13 octobre 2025.

Calendrier
des événements



Mot du maire

Joseloises, Joselois,

Cet automne, je vous invite à participer aux différents cours et ateliers proposés dans la programmation des loisirs automne / hiver. Pour tout savoir sur celle-ci, visitez notre site Internet au www.vsjb.ca, dans le bas de la page d'accueil ou dans la section Loisirs.

Également, n'hésitez pas à vous informer auprès des organismes et organisations privés du milieu afin de connaître leurs activités. Durant les journées ensoleillées, il est toujours agréable de se promener dans les rues, les parcs ou sur la piste cyclable. De plus, il vous est possible cette année d'aller marcher en forêt dans les sentiers de ski de fond, dans la piste #1. Les chiens en laisse sont permis dans ce sentier.

Durant les journées pluvieuses, de belles alternatives culturelles et sportives s'offrent à vous, et ce, à peu ou pas de frais :

Bibliothèque du Vieux-Couvent : venez découvrir la multitude de romans, revues, documentaires et livres jeunesse ! Les bénévoles de la bibliothèque s'assurent de vous offrir un excellent service, en plus de vous procurer des livres fraîchement publiés, et ce, tout au long de l'année. En plus, vous aurez la chance dans les prochains mois de rencontrer un auteur, assister à une heure du conte et à un atelier numérique. Informez-vous de l'horaire et des activités de la bibliothèque via notre site Internet.

Marius B. Musée : des expositions variées, des pâtisseries appétissantes, des initiations à différentes techniques artistiques... Pourquoi ne pas se laisser tenter !

Société du Patrimoine des Beaucerons : apprenez-en plus sur l'histoire des Beaucerons et de Saint-Joseph, ou effectuez vos recherches pour connaître vos ancêtres et ainsi créer votre arbre généalogique.

Centre Frameco : patinage libre, hockey libre ou hockey familial, vous sont proposés. Pour connaître les plages horaires, consultez la page Facebook de la Ville.

Serge Vachon, maire



TOUR CYCLISTE DES PARAMÉDICS

Le Tour cycliste des paramédics aura lieu le vendredi 26 septembre 2025. Les cyclistes passeront dans notre Ville vers 9 h 15 et feront un arrêt à la caserne. Le trajet emprunté est par la route 173 Sud, l'avenue du Palais et la rue Martel vers le pont.

Nous vous invitons à consulter leur site Internet au www.tourparamedicride.ca/fr, vous y trouverez tous les détails relatifs aux événements, incluant l'itinéraire, l'horaire et les informations logistiques. Vous pouvez également suivre les mises à jour sur leur page Facebook « **Tour Paramédic Ride Québec** ».



Abri hivernal

Veillez prendre note que des inspections seront effectuées tout au long de l'hiver concernant l'installation de vos abris de toile temporaires. Ceux qui ne respectent pas les normes établies se verront dans l'obligation de se conformer à la réglementation en vigueur.

Normes prescrites selon la réglementation municipale :

L'article 64 du règlement de zonage n° 627-14 prévoit qu'il est permis d'ériger un abri hivernal uniquement du **15 octobre au 15 mai de chaque année**, sous réserve du respect des dispositions suivantes :

- 1° un abri hivernal peut empiéter dans la marge avant. Toutefois, une distance minimale de 1 mètre doit être conservée avec la chaussée, le trottoir, la bordure de la voie de circulation ou du fossé selon l'élément le plus rapproché de l'abri hivernal;
- 2° un abri hivernal peut empiéter dans la marge latérale ou arrière. Toutefois, une distance minimale de 0,45 mètre doit être conservée avec la ligne latérale ou arrière de lot;
- 3° le toit et les murs de l'abri hivernal sont revêtus d'un seul matériau, soit une toile spécifiquement conçue à cette fin, soit des panneaux démontables de bois peint ou teint;
- 4° la hauteur maximale permise de l'abri hivernal est de 4 mètres;
- 5° une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre l'abri hivernal (incluant les ancrages) et les bornes-fontaines.

Pour toute autre information, contactez le 418 397-4358, poste 236.



TAXES

Le sixième versement des taxes municipales sera le 23 octobre 2025.

Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2025
ISSN 1705-9518

Mise aux normes des piscines d'ici le 30 septembre 2025



Les piscines sont régies par le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce règlement émanant du gouvernement du Québec oblige tout propriétaire désirant construire, installer ou remplacer une piscine ou encore ériger une construction donnant accès à une piscine à se procurer un permis auprès de sa municipalité, afin d'assurer la sécurité de ses utilisateurs. Le Règlement s'applique désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Tous les propriétaires d'une piscine résidentielle installée avant 2010 **ont jusqu'au 30 septembre 2025** pour rendre leurs aménagements conformes.

À noter que les piscines installées après 2010 se doivent d'être réglementaires **dès maintenant.**

Consultez la section *Mise aux normes des piscines* sur le site Internet de la Ville pour avoir toutes les informations. Un envoi postal est également prévu pour aviser les citoyens concernés de cette mise aux normes.

Pour toute question ou information à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 397-4358 poste 236.



Information municipale



CCISJB
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

RECRUTE

Coordonnateur(trice)

À PARTIR DE MAINTENANT

 Saint-Joseph de Beauce

 Télétravail 15 à 20h/ semaine

Détails du poste à www.ccstjoseph.com

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE À :

admin@ccstjoseph.com
581-372-9911

Semaine de la prévention des incendies

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 5 au 11 octobre 2025 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! »

Consultez notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/conseils-et-prevention-en-incendie et apprenez-en davantage sur la sécurité incendie (prévention et conseils).




FORMATION COMPOSTAGE


Le 23 septembre à 18 h 30 à la bibliothèque du Vieux-Couvent, nous vous invitons à une formation sur le compostage d'automne, animée par Marie-Paule de la Ferme des Jarrets Verts.

- Conseils pratiques pour transformer vos feuilles mortes, résidus de jardin et matières organiques en un compost riche et nourrissant;
- Démonstrations sur place : comment bien préparer et équilibrer son compost à cette période de l'année;
- Astuces écologiques pour réduire vos déchets tout en favorisant la biodiversité dans vos plates-bandes et potagers.



Cette formation gratuite, offerte par la MRC Beauce-Centre, vous informera sur comment composter à la maison, une manière simple et naturelle de retourner vos matières organiques à la terre.

Pour toute question : gmr@beaucerc.com.



LOCAL À SOUS-LOUER

La Fabrique de la Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce a un local à sous-louer
Situé au: 875 avenue du Palais à Saint-Joseph
Grandeur: 2587 pi²
Pour de plus amples informations contactez
Mme Claudia Labrie, directrice générale au 418-397-5771 poste 101



Information municipale



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 8 septembre 2025 a adopté le règlement 711-25 concernant les modalités de publication des avis publics.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau ou consulter le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 10^e jour de septembre 2025
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 19 septembre 2025



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil lors de sa séance tenue le 11 août 2025 a adopté le règlement d'emprunt suivant :

Règlement d'emprunt 694-1-25 modifiant le règlement d'emprunt 694-23 pour des travaux de réfection de l'avenue du Bouvreuil et d'une partie de la rue du Verdier afin de diminuer la dépense à 895 693 \$ et l'emprunt à 235 000 \$

Que le 2 septembre 2025 entre 9h00 et 19h00, un registre a été ouvert au bureau de l'hôtel de ville pour permettre aux personnes habiles à voter et ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, de demander que ce règlement soit soumis à une approbation référendaire, en y inscrivant leur nom et qualité et en y apposant leur signature.

Qu'à la fermeture des registres à 19h00, aucune signature n'a été enregistrée pour ce règlement et que par conséquent, le règlement est réputé approuvé par les électeurs habiles à voter.

Que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt 694-1-25 modifiant le règlement d'emprunt 694-23 pour des travaux de réfection de l'avenue du Bouvreuil et d'une partie de la rue du Verdier afin de diminuer la dépense à 895 693 \$ et l'emprunt à 235 000 \$ en date du 5 septembre 2025.

Que toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales d'affaires.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 10^e jour de septembre 2025
Nancy Giguère, greffière

Les Joselois, édition du 19 septembre 2025

Résumé de la séance du 8 septembre 2025

- Le mandat d'honoraires professionnels pour l'audit du rapport financier de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a été octroyé à Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 31 000 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2025, de 33 000 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2026 et de 35 000 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2027.
- Le contrat de location d'un tracteur avec souffleur a été octroyé à l'entreprise Ferme Donald Vachon et fils inc. au montant de 102 773.85 \$ taxes incluses, pour 3 ans.
- Le contrat pour l'achat d'une grappe à neige pour tracteur agricole a été octroyé à l'entreprise SA Service Agricole au montant de 44 863.25 \$ taxes incluses. Les soumissionnaires sont les suivants :

SA Service agricole	Au montant de	44 863.25 \$	Taxes incluses
Machinerie Avantis	Au montant de	45 673.82 \$	Taxes incluses
Robotaile équipement	Au montant de	73 997.05 \$	Taxes incluses

Vous n'avez pas assisté à la séance du conseil du mois ? Pas de problème! Consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca/la-ville/proces-verbaux, vous y retrouverez tous les procès-verbaux en rapport aux séances du conseil.

Prochaine séance ordinaire : le **mercredi 1^{er} octobre 2025 à 20h à la salle du conseil de l'hôtel de ville (porte P6) au 843, avenue du Palais.**



Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Nancy Giguère, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité **depuis le 18 septembre 2025 ou avant.**
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, **vous devez transmettre le document approprié.**
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. **Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 16 octobre 2025.**

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente d'élection.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

843, avenue du Palais		Saint-Joseph-de-Beauce	G0S 2V0
Numéro et voie	Bureau	Municipalité	Code postal
418 397-4358	228		
Numéro de téléphone	Poste		

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 10 septembre 2025

Nancy Giguère
Présidente d'élection



Élections municipales



Candidature en vue de la prochaine élection municipale

La personne qui désire poser sa candidature peut venir chercher, aux heures d'ouverture de bureau, le formulaire intitulé : « Déclaration de candidature ». Des documents d'information seront remis au même moment. La documentation est aussi disponible sur le site Internet de la Ville, à la section Élections / Candidats : www.vsjb.ca/la-ville/elections-municipales.

La période pour produire une déclaration de candidature en vue de la prochaine élection municipale est **du 19 septembre au 3 octobre 2025 avant 16h30**
au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :
lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h à 16h,
vendredi 9h à 12h,
vendredi 3 octobre de 9h à 16h30 (en continu).

*Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter
Mme Nancy Giguère, présidente d'élection au 418 397-4358, poste 228.*

Votre inscription à la liste électorale

Pour voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale.

Vous pouvez vérifier votre inscription en consultant l'avis qui vous sera envoyé au début du mois d'octobre.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale ou s'il y a une erreur, vous devez vous présenter au bureau de révision afin de corriger la situation.

Pour vous inscrire, vous devez présenter deux pièces d'identité. L'une doit mentionner votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et votre adresse.

Le bureau de révision est situé à l'hôtel de ville (salle du conseil) :
843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce
aux jours et aux heures suivants :

- **Mardi 14 octobre 2025 de 14 h à 18 h**
- **Jedi 16 octobre 2025 de 17 h à 20 h**

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de vérifier leur inscription à la liste électorale municipale.

Pour information : 418 397-4358 poste 228

Élections municipales





Des nouvelles de votre Musée...

L'automne qui s'installe tranquillement apporte son lot de nouveautés au Marius B. Musée ! En effet, notre équipe vous a concocté une programmation qui saura certainement vous plaire.

Deux nouvelles expositions seront à l'affiche au cours du mois de septembre, et des activités spéciales prendront place dans le cadre des **Journées de la culture** (les 27 et 28 septembre).

Prendre note que le Musée sera ouvert exceptionnellement le samedi 27 septembre dans le cadre de cet événement.

Toute l'équipe du Marius B. Musée vous souhaite un bel automne !



Corporation du Prêt d'Honneur

Les étudiants.es de Saint-Joseph qui poursuivent des études postsecondaires peuvent obtenir une aide financière, c'est-à-dire un prêt sans intérêt d'un maximum de 3 000 \$ pour la période couvrant les études.

Pour information, veuillez contacter monsieur Simon Rancourt au 418 397-5719, avant le 10 octobre prochain.



ITMAV – Travailleur de milieu

Le travailleur de milieu est là pour soutenir les aînés dans la MRC Beauce-Centre à domicile, par téléphone ou par référencement. Il écoute, accompagne et oriente vers les ressources disponibles afin de faciliter le quotidien et favoriser le maintien à domicile.

Un service gratuit, confidentiel et offert dans le respect, et du bien-être de la personne.

Contactez le Centre d'Action Bénévole Beauce-Etchemin au 418 397-0135, poste 301 ou au 418 397-0119 ou par courriel à reference@cabbe.org.

Bénévoles recherchés



Le programme **Viactive** recherche présentement des bénévoles pour animer des séances d'exercices physiques qui s'adressent aux personnes de 50 ans et plus dans divers milieux de Beauce-Centre.

La formation et les outils d'animation sont gratuits et vous êtes encadrés et soutenus par une spécialiste de la santé [kinésologue].

Pour plus de renseignements, contactez Trécy Patoine au 418 397-0135, poste 303 ou à viactive@cabbe.org.





Bibliothèque
du Vieux-Couvent

Bibliothèque du Vieux-Couvent

Pour tout savoir sur notre bibliothèque, consultez notre site Internet au www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-joseph-de-beauce ou informez-vous au 418 397-6160.



Chevaliers de Colomb

Assemblée mensuelle de tous les Chevaliers du Conseil 2822, le **mardi 14 octobre à 19 h**, au **sous-sol du Presbytère**.

Tous les chevaliers y sont cordialement invités.

Pour information, contactez M. Simon Giguère, grand chevalier au 418 397-6072.



Les Filles d'Isabelle

Réunion mensuelle le **mercredi 15 octobre à 18 h 30**, au **Centre communautaire (local 200)**.

Activité musicale par Julie Lamarre.

Bienvenue à toutes !

Information : Lucille Busque, régente, 418 397-6765.



Cercle de Fermières

Le Cercle de fermières poursuit la saison le **mercredi 8 octobre à 19 h**, au **Centre communautaire (local 200)**.

Nous poursuivons la saison avec la table du mois et vos dernières productions. C'est encore le temps de payer votre cotisation. Soyez présentes en grand nombre et amenez vos amies.

Le Grand marché des artisans de Beauce se tiendra au Centre Frameco, les 4 et 5 octobre de 10 h à 16 h, sous le volet « La fête des moissons artisanales ». Plus de 30 exposants de la Beauce. Achetons local.

Inscription par téléphone au 418 397-0059 ou par courriel à lise.biron@icloud.com.

Suivez-nous sur Facebook :
Cercle de Fermières de Saint-Joseph-de-Beauce

Les **Club**
Amis Joselois



Au Centre communautaire (local 200), reprise des activités.

- Baseball-poches et Pétanque-Atout : les lundis à 13 h;
- Vie Active les mardis à 9 h 30;
- Bridge les mardis à 13 h;
- Palet les mercredis à 13 h;
- Bingo les 2^e et 4^e jeudis du mois à 13 h.

Consulter le site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Club les Amis Joselois 2023.

Location de glace

Vous désirez louer la patinoire
Structure Saint-Joseph ?

Informez-vous par courriel
à adjoint.loisirs@vsjb.ca
ou par téléphone au
418 397-4358, poste 238.



Cours gardiens avertis

Au chalet du Parc municipal, le vendredi
24 octobre 2025 de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour les 11 ans et +

Coût : 50 \$ (résident) et 75 \$ (non-résident)
Inscription obligatoire via VOILÀ !



COURS PRÊT À RESTER SEUL

À la salle Desjardins du Centre Frameco,
le vendredi 3 octobre 2025 de 9 h à 15 h.

Pour les 9 ans et +

Coût : 50 \$ (résident) et 75 \$ (non-résident)



Salon 50 + Beauce-Centre

Le 1^{er} octobre, journée internationale
des aînés, participez au Salon 50+
Beauce-Centre de 9h à 16h au Centre
Frameco (salle Desjardins).

En plus de rencontrer différents
exposants, assistez aux différentes
activités prévues dans la journée,
dont la conférence de Dre Michèle
Morin gériatre : Affection, intimité et
saine sexualité en vieillissant : droit ou
privilège ?

*Bienvenue aux 50 ans et plus,
c'est gratuit !*

Parcours actif 50 +

À tous les jeudis à 13 h 30 du 25 septembre
au 13 novembre, rendez-vous au stationnement
de la halte Desjardins pour le parcours actif 50 + !

Parcours de marche avec stations d'exercices;
Encadrement d'une kinésiologue;
Coût : gratuit !

Inscrivez-vous dès maintenant
au 418 397-0135 poste 303
ou à viactive@cabbe.org.



Concours #illuminonssaintjoseph à l'occasion de l'Halloween!

La Ville lance ce concours parmi tous ceux qui illumineront leur propriété pour l'Halloween.
Vous avez jusqu'au 1^{er} novembre prochain pour participer.

Comment faire : C'est bien simple !

Partagez-nous sous forme de commentaire dans la publication, une photo de
votre réalisation sur la page Facebook de la Ville au www.facebook.com/villedesaintjosephdebeauce avec la mention : Nous participons au concours
#illuminonssaintjoseph à l'occasion de l'Halloween !

Par la suite, envoyez-la par courriel
à adjoint.loisirs@vsjb.ca.

